

Délibération concernant le  
**Fonds Croissance PME**

La CCI La Rochelle a mis en place, depuis plusieurs années, un principe de prêt d'honneur aux chefs d'entreprise sous la forme d'un dispositif appelé fonds « Croissance PME ».

Ce fonds a pour vocation de soutenir des projets de création et de développement d'entreprise en jouant un effet de levier pour compléter les plans de financement. Ce fonds a permis jusqu'à présent d'aider 25 entreprises avec 991 K€ de prêts d'honneur octroyés. Ces aides personnelles aux chefs d'entreprise ont permis de créer plus d'une centaine d'emplois et ont généré entre 4 et 6 millions d'euros d'investissements.

Devant ce succès, la CCI La Rochelle souhaite faire évoluer le système actuel par la création d'une structure sous forme d'association.

Dans le cadre de l'ouverture des travaux en vue de la création de la CCI Charente-Maritime, la CCI La Rochelle propose à la CCI Rochefort et Saintonge d'intégrer la structure associative, pour l'Euro symbolique, ce qui permettra d'élargir le dispositif à l'ensemble des entreprises du département de la Charente-Maritime.

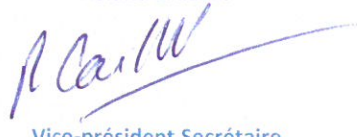
**L'Assemblée Générale décide d'adhérer à l'association "Fonds Croissance PME" et autorise le Président à mener à bien cette opération et à signer tous les documents s'y rapportant.**

CCI Rochefort et Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 25 juin 2015, à Rochefort

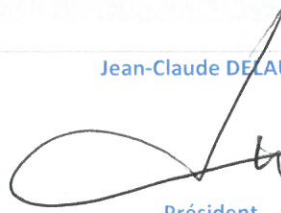
Nombre de membres élus en exercice	27
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	14
Nombre de membres élus présents	17
Nombre de votants	17
Nombre de voix POUR	17
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Roland CAILLET



Vice-président Secrétaire

Jean-Claude DELAUNE



Président